

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 24 AVRIL 2026

**DELIBERATION N°CP2026-
04/5/18
DOSSIER N°7408**

**GESTION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE
L'ETANG DES LANDES : COMPTES FINANCIERS 2025 ET
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL 2026**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Réserve Naturelle Nationale de l'Etang des Landes*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : GESTION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE DE
L'ETANG DES LANDES : COMPTES FINANCIERS 2025 ET PLAN DE
FINANCEMENT PREVISIONNEL 2026**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
VU le budget de l'exercice ;
VU le rapport CP2026-04/5/18 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver les comptes financiers 2025 de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang des Landes et le plan de financement prévisionnel 2026, joints en annexe à la présente délibération ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les dossiers de demandes de subventions correspondants ;
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ces dossiers.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET